



CHEF(FE) DE SERVICE

SERVICE EQUIPEMENTS, APPROVISIONNEMENTS ET LOGISTIQUE



Groupement Technique et Logistique



Direction départementale du SDIS 76
6, rue du verger
76 190 YVETOT

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile,
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation
des moyens de secours,
Protection des personnes, des biens et de
l'environnement,
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de
sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Missions du groupement Technique et Logistique

Equipements, approvisionnement et logistique ;
Contrôle des matériels et des équipements ;
Maintenance des matériels et des équipements ;
Aménagement des véhicules.

Dimensionnement du groupement Technique et Logistique

6 services ;
3 ateliers et 1 atelier itinérant ;
61 agents + 1 apprenti ;

Liaisons hiérarchiques

N+1 : Chef(fe) de groupement Technique et logistique.

Liaisons fonctionnelles

Internes : Groupements fonctionnels, territoriaux,
centres d'incendie et de secours, service qualité de vie
en service, conseillers techniques de spécialités.

Externes : Différents fabricants et fournisseurs de
matériels et d'équipements.

Missions principales

Encadrer l'ensemble des personnels constituant le service, coordonner, animer et contrôler son activité et organiser ce dernier :

- pour l'exécution des différentes missions relevant de la logistique départementale ;
- pour l'exécution des différentes missions relatives à l'acquisition et à la ventilation (sans exhaustivité) :
 - des matériels opérationnels ou non ;
 - des fournitures et consommables divers ;
 - des équipements de protection individuelle (EPI) ;
 - des effets d'habillements ;
 - etc. ;

Anticiper les besoins de manière pluriannuelle et veiller au suivi de l'exécution budgétaire du service ;
Avec l'appui de l'adjoint au chef du groupement en charge de la coordination territoriale des services techniques,
piloter la filière « équipements » du SDIS en coordonnant l'action des contrôleurs petits-matériels territoriaux, (sans
exhaustivité) :

- Superviser la mise en œuvre de l'inventaire réglementaire annuel ;
- Organiser les réunions périodiques de la filière et mettre en œuvre les dispositions actées ;
- Superviser la bonne mise en œuvre des pratiques actées sous ATAL ;
- Etc.

Pour ce qui relève des processus logistique et de maintenance :

Elaborer les cahiers des clauses techniques particulières dans le cadre de la passation de marchés ;
Assurer une veille technologique et réglementaire, suivre les évolutions normatives concernant les matériels, les
équipements et l'habillement des sapeurs-pompiers et des personnels techniques ;
Superviser les actions de maintenance des matériels opérationnels et non-opérationnels permettant d'ajuster la

stratégie de maintenance.

En matière d'habillement

- Mettre en œuvre la politique départementale transcrite dans le règlement intérieur ;
- Superviser la préparation et la distribution des dotations de base et des dotations complémentaires (échanges) ainsi que leur récupération.

Concernant la gestion des magasins :

- Contrôler la gestion des magasins départementaux afin d'accroître la fiabilité des stocks et des approvisionnements ;
- Définir les seuils mini/maxi en collaboration avec les gestionnaires de matériels et du responsable de la logistique ;
- S'assurer, lorsque cela est nécessaire, du réapprovisionnement du magasin départemental ;
- S'assurer de la réalisation de l'inventaire physique régulier des matériels et équipements de toute nature en stock ;
- Analyser les différentes consommations afin d'en maîtriser les coûts.

Concernant la filière logistique :

- Tout en tenant compte de sa fonction transversale (interservices/groupements), définir et ajuster autant que de besoin la politique et l'organisation de la logistique départementale du SDIS avec le responsable ;
- Veille au renseignement des indicateurs visant à piloter et à améliorer le fonctionnement de la logistique ;
- S'assurer du respect des règles de bon fonctionnement et de sécurité sur le plateau logistique ;
- S'assurer de la continuité de fonctionnement de la logistique.

Ces missions sont susceptibles d'évoluer en partie en raison des réflexions en cours sur la réorganisation du groupement technique et logistique. La filière logistique est notamment destinée à sortir du service pour devenir à terme un groupement à part entière.

Missions secondaires

Participer autant que de besoin à l'élaboration de projets départementaux ;
S'assurer du bon fonctionnement et de la bonne utilisation du logiciel de gestion du patrimoine ;
En fonction des besoins du service, peut être amené à assurer des missions particulières.

Emploi opérationnel (SP)



Les missions opérationnelles sont définies par le chef de Corps en fonction des unités de valeur détenues par l'agent et des nécessités de service.

Filières et plages de grades du poste

SPP

Lieutenant hors classe à capitaine

ADM

TECH

Technicien principal 1^{ère} classe à ingénieur

Formations et diplômes

Diplôme de niveau III minimum ;
Permis B exigé ;
Expérience dans le domaine de l'Équipement, et notamment en matière de logistique.

Connaissances

Dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité ;
Des petits matériels opérationnels et de l'habillement ;
Dans le domaine des marchés publics et des achats.

Savoir-faire

Aptitude à la gestion des stocks et à l'informatique de gestion ;
Aptitude au management et encadrement par objectifs ;
Travail en transversalité ;
Capacité d'initiatives ;
Maîtrise de l'outil informatique, notamment bureautique ;



Savoir-être

Rédaction des fiches de procédures.
Organisation et rigueur ;
Encadrement de personnels ;
Aptitude à rendre-compte ;
Disponibilité et esprit d'équipe.



Encadrement

De 10 à 15 agents, issus des filières techniques et sapeurs-pompiers.



- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers : Elise
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de service
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage



Poste à temps complet ;
Poste éligible au télétravail ;
Déplacements occasionnels sur le
département voire hors département.



Moyens informatiques et bureautiques ;
Ordinateur avec logiciels spécifiques pour la
gestion de l'habillement et des matériels.



Rémunération (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

PATS

- Sur le grade requis
- Groupe de fonction : 1.1 ou 2.2
- Paliers d'expérience, d'expertise et de qualifications professionnelles : selon expérience acquise dans un domaine équivalent

SPP

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

Pour les officiers : Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale (CNAS) / Amicale interne

Restauration collective (Tickets restaurant si télétravail)

N° du poste : 160

MAJ : 18/04/2024

PB : Oui Non



- Voie statutaire
- Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) :



Chef du groupement Technique et Logistique
02.35.56.11.24